RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 01089
Numéro SIREN : 347 706 095
Nom ou dénomination : ABER

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2020 sous le numéro de dépôt 2665

Greffe du tribunal de commerce de Rennes

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 08/04/2020

Numéro de dépôt : 2020/2665

Déposant :

Nom/dénomination : ABER

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 347 706 095

N° gestion : 1998 B 01089

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 4 RUE HENRI POLLES 35136 ST JACQUES DE LA LANDE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 34770609500044 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 30092019 Net 3	N-1 30092018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	69 640	AG 69 450	191	191
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	419	AQ 419		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 856	AS 1 31	544	966
	Autres immobilisations corporelles	AT	395 596	AU 288 551	107 045	135 544
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	8 631 974	CV 460 550	8 171 424	8 861 094
	Créances rattachées à des participations	BB	101 904	BC 101 904		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	9 201 390	BK 922 186	8 279 204	8 997 796
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 506	BM	1 506	3 857
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	554 147	BY	554 147	545 973
	Autres créances (3)	BZ	1 259 797	CA	1 259 797	1 383 884
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	1 250 000	CE	1 250 000	
	Disponibilités	CF	10 828 149	CG	10 828 149	9 397 477
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 281	CI	6 281	8 134
	TOTAL (III)	CJ	13 899 879	CK	13 899 879	11 339 326
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	23 101 268	1A 922 186	22 179 083	20 337 121

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (0) | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des rubriques ne figurant pas sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000000 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 800 000)	DA	800 000	800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	80 000	80 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	17 277 430	15 245 616
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 631 572	2 504 005
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	19 789 002	18 629 622
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	70 000	16 373
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	70 000	16 373
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 485 454	1 191 778
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	414 111	155 974
	Dettes fiscales et sociales	DY	380 515	343 374
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	40 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 320 080	1 691 126
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	22 179 083	20 337 121

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 320 080	1 691 126
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Dossier N° 000000 en Euros.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	3 421 274	FH		FI	3 421 274	3 047 276
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 421 274	FK		FL	3 421 274	3 047 276
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	302 148	335 117
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 723 422	3 382 393
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 746	1 243
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 351	(892)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 768 421	1 347 811
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	68 253	57 557
	Salaires et traitements*					FY	858 421	823 521
	Charges sociales (10)					FZ	308 228	332 860
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	33 474	38 708
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	70 000	
	Autres charges (12)					GE	61 466	20 499
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 174 361	2 621 307
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	549 061	761 086
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 755 395	1 918 769
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	147 635	143 005
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 903 030	2 061 775
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	562 454	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 185	18 372
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	580 638	18 372
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 322 391	2 043 403
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 871 452	2 804 489

Dossier N° 000000 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	35	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		1 583
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	16 373	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16 408	1 583
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	32 957	1 322
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	32 957	1 322
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(16 549)	262
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	223 331	300 745
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 642 860	5 445 751
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 011 288	2 941 745
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 631 572	2 504 005
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	302 148	335 117
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Redressement Urssaf	16 373	16 373
Insuffisance provision CVAE 2018	16 584	
Annulation chèques 2013		35

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000000 en Euros.

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	73 552	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP	419	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	1 856	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	191 641	KW		KX	2 748
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	114 434	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	83 749	LC		LD	1 804
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE	1 220	LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	393 319	LO		LP	4 552
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	8 861 094	8V		8W	101 904
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
		TOTAL IV	LQ	8 861 094	LR		LS	101 904
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	9 327 965	ØH		ØJ	106 456

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	3 911	LW	69 640	1X	69 640
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	419	MI	419
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 856	ML	1 856
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	194 389	MO	194 389
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ	114 434	MR	114 434
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	85 553	MU	85 553
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	1 220	MX	1 220
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH	397 871	NI	397 871
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	229 120	ØY	8 733 878	ØZ	8 733 878
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
		TOTAL IV	I3		NJ	229 120	NK	8 733 878	2H	8 733 878
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	233 031	ØL	9 201 390	ØM	9 201 390

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000000 en Euros.

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 30092019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABER

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° 000000 en Euros.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II	PE	73 361	PF		PG	3 911	PH	69 450	
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions — Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
Constructions — Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
Constructions — Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	419	PW		PX		PY	419	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	890	QA	422	QB		QC	1 312	
Autres immobilisations corporelles — Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	86 190	QE	23 190	QF		QG	109 380	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	QH	93 692	QI	5 513	QJ	(0)	QK	99 206	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	75 616	QM	4 349	QN		QO	79 965	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III	QU	256 808	QV	33 474	QW	(0)	QX	290 282	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ØN	330 169	ØP	33 474	ØQ	3 911	ØR	359 732	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement — TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000000 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	16 373	5W	70 000	5X	16 373	5Y	70 000
	TOTAL II	5Z	16 373	TV	70 000	TW	16 373	TX	70 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V	460 550	9W		9X	460 550
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7	101 904	Ø8		Ø9	101 904
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY	562 454	TZ		UA	562 454
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	16 373	UB	632 454	UC	16 373	UD	632 454
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	70 000	UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG	562 454	UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK	16 373		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Group

Dossier N° 000000 en Euros.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SAS ABER

30/09/2019

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
PROVISION LITIGE URSSAF	16 373		16 373	
LITIGE PRUD'HOMMES		70 000		70 000
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
DEPRECIATION CREANCES/PART		101 904		101 904

Dossier N° 000000 en Euros.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	101 904	UM	(0)	UN	101 904
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	554 147		554 147		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 064		1 064		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	176 225		176 225		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	26 625		26 625		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	8 365		8 365		
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 016 361		1 016 361		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	31 157		31 157		
	Charges constatées d'avance	VS	6 281		6 281		
	TOTAUX	VT	1 922 128	VU	1 820 224	VV	101 904
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 042	1 042		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	414 111	414 111		
Personnel et comptes rattachés		8C	103 107	103 107		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	82 608	82 608		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	154 064	154 064		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	40 737	40 737		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 484 412	1 484 412		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	40 000	40 000		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	2 320 080	VZ 2 320 080		

RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — VJ
Emprunts remboursés en cours d'exercice — VK

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Dossier N° 000000 en Euros.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

ABER
Société par actions simplifiée au capital de 800 000 euros
Siège social : 4 rue Henri Pollès, ZAC de Mivoie
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
347 706 095 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 MARS 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 1 631 572 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 1 631 572 euros

A titre de dividendes pour ..... 472 192 euros
Soit 16 euros par action

Le solde, soit la somme de ..... 1 159 380 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 18 436 810 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 9 mars 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 472 128 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 64 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement	Dividende par titre
30/09/2018	472 192 €	472 128 €	64 €	16 €
30/09/2017	472 192 €	472 128 €	64 €	16 €
30/09/2016	472 192 €	472 128 €	64 €	16 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 mars 2020
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Sophie GADONNEIX

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

ABER
Société par actions simplifiée au capital de 800 000 euros
Siège social : 4 rue Henri Pollès, ZAC de Mivoie
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
347 706 095 RCS RENNES

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 MARS 2020

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, je vous ai réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Je vais vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Tout d'abord, je vous rappelle la mise en place d'un Conseil de Surveillance le 24 octobre 2018.

A cette même date, le Conseil de surveillance a nommé Monsieur Dominique GADONNEIX en qualité de Président de ce Conseil, et a également procédé à ma nomination en qualité de Président de la Société ABER.

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 septembre 2019, l'activité de la Société a été conforme à son objet social et a consisté à définir les orientations stratégiques de notre groupe de sociétés, à intégrer ces réflexions dans notre plan de développement et à veiller à la mise en œuvre et le respect par nos filiales et sous-filiales de notre politique de groupe.

Une convention d'assistance et de gestion de trésorerie a été mise en place avec notre Filiale, la SAS NEOVA à compter du 1er janvier 2019.

Je vous rappelle le remplacement de notre Directeur des Ressources Humaines et la prise de fonctions le 25 février 2019 de notre nouvelle directrice.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Une provision pour risque a été comptabilisée au bilan 2019 dans le cadre du litige nous opposant à cet ancien Directeur des Ressources Humaines auprès des Prud'hommes pour 70 000 euros.

Enfin, nous avons été contraints de déprécier les titres de notre filiale, la SAS NEOVA, pour 460 550 euros ainsi que le compte courant pour 101 903,59 euros, compte tenu des résultats de cette dernière sur l'exercice 2019.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2019, date de clôture du dernier exercice, aucun évènement significatif n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Je vous informe que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

J'entends poursuivre l'orientation donnée à notre activité.

A ce jour, aucune nouvelle acquisition n'est envisagée.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Je complète ces informations par les éléments suivants :

Nom	**ABER ATLANTIQUE**
Forme	Société à Responsabilité Limitée
Capital social	120 000 euros
Siège social	4 rue Henri Pollès, ZAC de Mivoie (35136) SAINT JACQUES DE LA LANDE
Immatriculation	500 506 811 RCS RENNES
Activité	Nettoyage industriel
Montant de notre participation	86,67 %, soit 1 040 parts sociales sur les 1 200 parts sociales composant son capital social
Chiffre d'affaires HT au 30 septembre 2019	1 369 347 euros
Résultat net comptable au 30 septembre 2019	Bénéfice : 28 383 euros

Nom	**ABER PROPRETE AZUR**
Forme	Société par Actions Simplifiée
Capital social	1 120 000 euros
Siège social	213 rue Denis Papin - 73290 LA MOTTE SERVOLEX
Immatriculation	453 453 060 RCS CHAMBERY
Activité	Nettoyage industriel
Montant de notre participation	100 %, soit 112 000 actions composant son capital social

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Chiffre d'affaires HT au 30 septembre 2019 ..... 17 558 975 euros
Résultat net comptable au 30 septembre 2019 ..... Bénéfice : 584 624 euros

Nom ..... **ABER PROPRETE HORIZON**
Forme ..... Société par Actions Simplifiée
Capital social ..... 40 000 euros
Siège social ..... Route de Fontenay – 21500 MARMAGNE
Immatriculation ..... 389 188 004 RCS DIJON
Activité ..... Nettoyage industriel
Montant de notre participation ..... 100 %, soit 500 actions composant son capital social
Chiffre d'affaires HT au 30 septembre 2019 ..... 2 037 563 euros
Résultat net comptable au 30 septembre 2019 ..... Bénéfice : 79 544 euros

Nom ..... **ABER-PROPRETE SAPHIR**
Forme ..... Société à Responsabilité Limitée
Capital social ..... 246 700 euros
Siège social ..... 4 rue Henri Pollès, ZAC de Mivoie (35136) SAINT JACQUES DE LA LANDE
Immatriculation ..... 423 712 934 RCS RENNES
Activité ..... Nettoyage industriel
Montant de notre participation ..... 99,92 %, soit 2 465 parts sociales sur les 2 467 parts sociales composant son capital social
Chiffre d'affaires HT au 30 septembre 2019 ..... 15 795 990 euros
Résultat net comptable au 30 septembre 2019 ..... Bénéfice : 824 744 euros

Nom ..... **BRET NET**
Forme ..... Société par Actions Simplifiée
Capital social ..... 1 000 000 euros
Siège social ..... 4 rue Henri Pollès, ZAC de Mivoie (35136) SAINT JACQUES DE LA LANDE
Immatriculation ..... 322 148 230 RCS RENNES
Activité ..... Nettoyage industriel
Montant de notre participation ..... 99,95 %, soit 61 474 actions sur les 61 500 actions composant son capital social
Chiffre d'affaires HT au 30 septembre 2019 ..... 20 586 396 euros
Résultat net comptable au 30 septembre 2019 ..... Bénéfice : 1 100 946 euros
667

Nom ..... **IRIS**
Forme ..... Société par Actions Simplifiée
Capital social ..... 40 000 euros
Siège social ..... 4 rue Henri Pollès, ZAC de Mivoie (35136) SAINT JACQUES DE LA LANDE
Immatriculation ..... 430 312 009 RCS RENNES
Activité ..... Propriété, gestion et exploitation par location ou autrement de tous immeubles bâtis et non bâtis
Montant de notre participation ..... 100 %, soit les 400 actions composant son capital social
Chiffre d'affaires HT au 30 septembre 2019 ..... 358 248 euros
Résultat net comptable au 30 septembre 2019 ..... Bénéfice : 153 201 euros

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Nom	**NEOVA**
Forme	Société par Actions Simplifiée
Capital social	37 000 euros
Siège social	31 Cours des Juilliottes (94700) MAISONS ALFORT
Immatriculation	479 921 991 RCS CRETEIL
Activité	Nettoyage industriel
Montant de notre participation	100 %, soit les 3 700 actions composant son capital social
Chiffre d'affaires HT au 30 septembre 2019	981 538 euros
Résultat net comptable au 30 septembre 2019	Perte : -337 916 euros

Etant précisé que l'exercice clos le 30 septembre 2019 a une durée exceptionnelle de 9 mois, compte tenu du changement des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social.

Nom	**TOP SERVICES**
Forme	Société à Responsabilité Limitée
Capital social	120 000 euros
Siège social	4 rue Henri Pollès, ZAC de Mivoie (35136) SAINT JACQUES DE LA LANDE
Immatriculation	378 830 541 RCS RENNES
Activité	Nettoyage industriel
Montant de notre participation	99,96 %, soit 7 497 parts sociales sur les 7 500 parts sociales composant son capital social
Chiffre d'affaires HT au 30 septembre 2019	1 817 767 euros
Résultat net comptable au 30 septembre 2019	Bénéfice : 172 828 euros

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Le service comptable n'est pas en mesure de communiquer les informations sur les délais de paiement fournisseurs et clients de l'entreprise, conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4, I du Code de commerce, étant dans l'impossibilité de mentionner les sommes non échues factures par factures avec exactitude et considérant qu'il est inopportun de transmettre des informations partiellement complètes et correctes.

PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous indiquons le montant des prêts à moins de trois ans que notre Société a consentis à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant : NEANT.

EXAMEN DES COMPTES DE LA SOCIETE, RESULTATS, AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Je vais vous présenter en détail les comptes annuels qui sont soumis à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 421 274 euros contre 3 047 276 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 12,27%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 302 148 euros contre 335 117 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,83%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 6 097 euros contre 351 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 768 421 euros contre 1 347 811 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 31,20%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 68 253 euros contre 57 557 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 18,58%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 858 421 euros contre 823 521 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 4,23%.

Le montant des charges sociales s'élève à 308 228 euros contre 332 860 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,40%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 25 personnes contre 22 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 103 474 euros contre 38 708 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 167,31%.

Le montant des autres charges s'élève à 61 466 euros contre 20 499 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 199,84%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 3 174 361 euros contre 2 621 307 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 21,09%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 549 061 euros contre 761 086 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -27,85%.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 322 391 euros (2 043 403 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 871 452 euros contre 2 804 489 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -33,26%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -16 549 euros contre 262 euros pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés de 223 331 euros contre 300 745 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 631 572 euros contre un bénéfice de 2 504 005 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -34,84%.

Au 30 septembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 22 179 083 euros contre 20 337 121 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,05%.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Proposition d'affectation du résultat

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 631 572 euros.

Je vous propose également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 1 631 572 euros

A titre de dividendes, pour ..... 472 192 euros
Soit 16 euros par action

Le solde, soit la somme de ..... 1 159 380 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élèverait ainsi à 18 436 810 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 19 316 810 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 9 mars 2020.

Je vous informe que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 472 128 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 64 euros.

Je vous rappelle en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement	Dividende par titre
30/09/2018	472 192 €	472 128 €	64 €	16 €
30/09/2017	472 192 €	472 128 €	64 €	16 €
30/09/2016	472 192 €	472 128 €	64 €	16 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, je vous précise que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

COMPTES CONSOLIDÉS

Je vous propose à présent de procéder, conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de commerce, à l'examen de l'activité et des comptes consolidés de notre groupe.

Faits majeurs sur l'exercice

L'exercice est marqué par le fait qu'il s'agit de la dixième année où la Société ABER est tenue d'établir des comptes consolidés.

Je vous rappelle la prise de contrôle par notre Société de la SASU NEOVA le 11 juin 2018 pour un montant global tous frais inclus de 1 113 000 euros. Cette dernière est consolidée pour la première fois sur cet exercice pour une période de neuf mois.

Enfin, certaines de nos filiales ont optimisé leur implantation géographique et transféré, ouvert et/ou fermé des établissements secondaires, savoir :

- **La Société ABER-PROPRETE SAPHIR** a transféré son établissement de REZE (44) à ST HERBLAIN (44800), 8 rue Duguay Trouin le 1er avril 2019.

- **La Société BRET NET** a signé un bail le 31 janvier 2019 avec la SSSV PRKI pour des locaux à HENNEBONT (56), rue de la Villeneuve du Parco ; ces locaux ont été rattachés à son établissement secondaire de PLESCOP (56), rue Denis Papin.

- **La Société IRIS** a mis en location depuis le 1er octobre 2018 ses locaux situés à MONTPELLIER (34), au profit de la SAS ABER PROPRETE AZUR qui y a installé sa nouvelle direction régionale.

Périmètre de consolidation

Au 30 septembre 2019, le périmètre de consolidation du groupe ABER comprenait les sociétés suivantes :

- Société ABER ATLANTIQUE,
- Société ABER PROPRETE AZUR,

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

- Société ABER PROPRETE HORIZON,
- Société ABER-PROPRETE SAPHIR,
- Société BRET NET,
- Société IRIS,
- Société NEOVA,
- Société TOP SERVICES.

Je vais vous présenter ci-après le rapport sur la gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé et je vous demande, conformément aux dispositions statutaires, de bien vouloir approuver les comptes consolidés.

Sur l'exercice clos le 30 septembre 2019, le Groupe s'est employé à consolider ses activités et à gagner de nouveaux marchés.

- Examen des comptes consolidés et résultats

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et selon les dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Règlementation comptable.

Toutes les Sociétés intégrées globalement ont clôturé leurs comptes au 30 septembre 2019 ; la Société a ainsi été consolidée pour une période de 12 mois d'activité, à l'exception de la Société NEOVA dont l'exercice 2019 n'est que de 9 mois. L'exercice précédent avait également été consolidé sur une période de 12 mois d'activité.

Toutes les participations significatives dans lesquelles la Société ABER assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale vise à substituer, dans le patrimoine de la Société mère, les titres des sociétés consolidées par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs constitutifs des capitaux propres de ces mêmes sociétés. Les capitaux propres résultant sont scindés entre intérêts du Groupe et intérêts minoritaires.

Le montant des produits d'exploitation du Groupe s'élève à un montant de 60 570 704 euros contre 60 879 037 pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 38 158 841 euros contre 37 925 275 euros pour l'exercice précédent.

Les cotisations sociales et avantages sociaux s'élèvent à 7 012 197 euros contre 7 194 567 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges d'exploitation s'élève à 56 413 269 euros contre 55 778 810 euros pour l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat d'exploitation consolidé s'élève à la somme de 4 157 435 euros contre 5 100 227 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier sur l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élève à la somme de 130 006 euros contre 120 460 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à la somme de -42 522 euros contre -28 978 euros pour l'exercice précédent.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

En conséquence, le résultat d'ensemble consolidé se traduit par un bénéfice de 2 153 865 euros contre 3 298 067 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net consolidé du Groupe se traduit par un bénéfice de 2 153 352 euros contre 3 297 491 euros pour l'exercice précédent.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Je vous demande, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes

Les mandats de la société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Hubert MERCIER, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la présente consultation, je vous propose de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

En conclusion, je souhaite que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Je vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qui sont soumises à votre vote.

LE PRESIDENT
Madame Sophie GADONNEIX



Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Ouest Conseils Audit

3 Allée François Bazin
CS 23023
29334 Quimper Cedex
France

Gorioux Faro & Associés

11, rue Félix Le Dantec

29018 Quimper Cedex
France

S.A.S. ABER

4, Rue Henri Pollès
ZAC de Mivoie
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

S.A.S. ABER

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

Aux associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABER relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « B - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE » de l'annexe, relatif à la dépréciation des titres de la SAS NEOVA et de la créance détenue sur cette dernière.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

- ✓ En application de la loi, nous vous signalons que le tableau sur les délais de paiement prévu à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, n'a pu être établi, le système d'information de la société ne permettant pas d'extraire l'ensemble des informations prévues.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5- Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Quimper, le 21 février 2020

Société *OUEST CONSEILS AUDIT*
Commissaire aux comptes
Représentée par D. DENIEL

Société *GORIOUX FARO ET ASSOCIES*
Commissaire aux comptes
Représentée par C. FARO

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 4 RUE HENRI POLLES 35136 ST JACQUES DE LA LANDE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 34770609500044 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092019 Net 3	N-1 30092018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	69 640	AG 69 450	191	191
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	419	AQ 419		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 856	AS 1 312	544	966
	Autres immobilisations corporelles	AT	395 596	AU 288 551	107 045	135 544
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	8 631 974	CV 460 550	8 171 424	8 861 094
	Créances rattachées à des participations	BB	101 904	BC 101 904		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	9 201 390	BK 922 186	8 279 204	8 997 796
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	1 506	BM	1 506	3 857
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	554 147	BY	554 147	545 973
	Autres créances (3)	BZ	1 259 797	CA	1 259 797	1 383 884
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	1 250 000	CE	1 250 000	
	Disponibilités	CF	10 828 149	CG	10 828 149	9 397 477
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 281	CI	6 281	8 134
	TOTAL (III)	CJ	13 899 879	CK	13 899 879	11 339 326
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	23 101 268	1A 922 186	22 179 083	20 337 121

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

* Pour les sociétés ayant opté pour cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000000 en Euros.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 800 000)	DA	800 000	800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	80 000	80 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	17 277 430	15 245 616
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 631 572	2 504 005
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	19 789 002	18 629 622
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	70 000	16 373
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	70 000	16 373
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 485 454	1 191 778
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	414 111	155 974
	Dettes fiscales et sociales	DY	380 515	343 374
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	40 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 320 080	1 691 126
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	22 179 083	20 337 121

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 320 080	1 691 126
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Dossier N° 000000 en Euros.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	3 421 274	FH		FI	3 421 274	3 047 276
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 421 274	FK		FL	3 421 274	3 047 276
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	302 148	335 117
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 723 422	3 382 393
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 746	1 243
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 351	(892)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 768 421	1 347 811
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	68 253	57 557
	Salaires et traitements*					FY	858 421	823 521
	Charges sociales (10)					FZ	308 228	332 860
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	33 474	38 708
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	70 000	
	Autres charges (12)					GE	61 466	20 499
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 174 361	2 621 307
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	549 061	761 086
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 755 395	1 918 769
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	147 635	143 005
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 903 030	2 061 775
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	562 454	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 185	18 372
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	580 638	18 372
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 322 391	2 043 403
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 871 452	2 804 489

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dossier N° 000000 en Euros.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

DGFiP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	35	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		1 583
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	16 373	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16 408	1 583
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	32 957	1 322
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	32 957	1 322
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(16 549)	262
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	223 331	300 745
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 642 860	5 445 751
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 011 288	2 941 745
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 631 572	2 504 005
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	302 148	335 117
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Redressement Urssaf	16 373	16 373
Insuffisance provision CVAE 2018	16 584	
Annulation chèques 2013		35

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000000 en Euros.

Cegid Group

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

ANNEXE AU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

b) Les principes comptables appliqués par la société ABER sont principalement les suivants :

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les fonds de commerce sont valorisés à leur valeur d'achat. L'appréciation se fait au regard de la valeur de marché.
Si la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

- Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	1 an
Installations agencements constructions	5 ans

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Installations agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de Transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau et de formation	3 ans
Mobilier	10 ans

Immobilisations financières

Les participations et autres titres immobilisés figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.
Lorsque les prévisions d'exploitation mettent en évidence, que le coût d'acquisition des titres devient supérieur à la quote-part de situation nette de la société, une provision est constatée pour le montant de cette différence si celui-ci est significatif.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation du Groupe à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Résultat exceptionnel

Les évènements dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

c) Changement de méthodes comptables

Néant.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

B - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Comptabilisation d'une dotation pour dépréciation des titres de la SAS Neova pour un montant de 461K€ ainsi que du compte courant à hauteur de 102K€.

C – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

D - NOTES SUR LE BILAN

▪ BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs en Keuros	30/09/2018	Acquisitions	Diminutions	30/09/2019
Immobilisations incorporelles	73		4	69
Agencements des constructions	1			1
Installations techniques, mat. & outill. industriels	2			2
Installations générales agencements divers	192	3		195
Matériel de transport	114			114
Matériel de bureau et mobilier	84	2		86
Emballages récupérables et divers	1			1
Total	**467**	**5**	**4**	**467**

2. Immobilisations financières

Valeurs en Keuros	30/09/2018	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
Titres de participation	8 861	102	229	8 734
Total	**8 861**	**102**	**229**	**8 734**

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

3. Amortissements et provisions

1. Amortissements

Valeurs en Keuros	30/09/2018	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
Immobilisations incorporelles	73		4	69
Agencements des constructions	1			1
Installations techniques, mat. & outill. industriels	1			1
Installations générales agencements divers	86	23		109
Matériel de transport	93	6		99
Matériel de bureau et mobilier	76	4		80
Total	**330**	**33**	**4**	**359**

2. Provisions

Valeurs en Keuros	30/09/2018	Dotations	Reprises	30/09/2019
Amortissements dérogatoires				
Total provisions réglementées	0	0	0	0
Pour litiges				0
Autres provisions	16	70	16	70
Total provisions pour charges	16	70	16	70
Sur Titres de Participation		461		
Sur Autres Immobilisations Financières		102		102
Fonds commun de placement				
Autres provisions				
Total provisions pour dépréciation	0	563	0	102
Total	**16**	**633**	**16**	**172**
- exploitation		70		
- financier		563		
- exceptionnel			16	

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

4. Créances

1. Etat des créances

Valeurs en Keuros	Montant	à 1 an au plus	à plus d'un an
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés	554	554	
Personnel et comptes rattachés	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1	10	
Etat créances fiscales	211	211	
Goupes et Associés	1 016	1 016	
Débiteurs divers	31	31	
Charges constatées d'avances	6	6	
Total	**1 819**	**1 828**	**0**

2. Charges constatées d'avance

Valeurs en Keuros	Montant
Charges d'exploitation	6
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Total	**6**

3. Produits à recevoir

Valeurs en Keuros	Montant
Fournisseurs, avoirs à recevoir	31
Organismes sociaux (Urssaf + Agrr)	1
Total	**32**

4. CICE

Le montant du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité des entreprises) acquis au titre de l'exercice s'élève à 9 K€. Il a été comptabilisé en soustraction de l'impôt sur les sociétés (compte 699100).

La créance d'impôt du CICE au titre de l'année 2018 a été imputée en diminution de l'impôt dû, et dans le cas d'un solde résiduel, a fait l'objet d'une demande de remboursement, ou d'une imputation sur les versements ultérieurs d'acomptes d'impôt sur les sociétés.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Au cours de l'exercice, le CICE a servi à financer les efforts de l'entreprise en matière :

- D'investissement
- De formation
- De recrutement
- De couverture des besoins en fonds de roulement

▪ BILAN PASSIF

1. Capital social

Le capital social, soit 800 000 euros, est composé de 29 512 actions de nominal 27,11€.

2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres en K€	Montants
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	18 630
Variation du capital	
Résultat de l'exercice	1 632
Distribution de dividendes	-472
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	19 790
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	**1 160**

3. Dettes

1. Etat des dettes

Valeurs en Keuros	Total	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	1		
Fournisseurs et comptes rattachés	414	414		
Personnel et comptes rattachés	103	103		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83	83		
Dettes fiscales	195	195		
Groupe et associés	1 484	1 484		
Autres dettes	40	40		
Total	**2 320**	**2 320**	**0**	**0**

Toutes les dettes ont des échéances inférieures à 1 an.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

2. Charges à payer

Valeurs en Keuros	Montant
CET	25
Formation continue	10
Taxe d'apprentissage	
Taxe sur les véhicules de sociétés	2
Taxe sur les salaires	2
Fournisseurs, factures non parvenues	11
Congés payés	46
Charges sociales et fiscales sur congés payés	17
Primes Conventionnelle	2
Charges sociales et fiscales sur primes conventionnelle	1
Primes	10
Chages sociales et fiscales sur primes	4
Total	**130**

3. Produits constatés d'avance

Néant.

E – NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du chiffre d'affaires

1. Répartition par secteur d'activité

Valeurs en Keuros	Montant
Ventes de marchandises	
Production biens	
Production services	3 421
Total	**3 421**

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

2. Répartition par zone géographique

Valeurs en Keuros	Montant
France	3 421
UE	0
Hors UE	0
Total	**3 421**

2. Détail du résultat exceptionnel

Valeurs en Keuros	Charges	Produits
Redressement Urssaf	16	16
Insuffisance Provision CVAE 2018	16	
Total	**32**	**16**

F – AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif moyen

Cadres	3
Agents de maitrise	
Employés	22
Ouvriers	
Total	**25**

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

2. Engagement en matière de retraites

Le montant global des engagements retraite s'élève à 17 890 €.

Données en €

Tranche	Effectif	Indemnité à verser + Ch.soc.	Valeur probable	Valeur actuelle probable	Dette actuarielle
De 20 à 24 ans	1	10 484	2 612	2 182	52
De 25 à 29 ans	5	54 358	17 484	14 822	838
De 30 à 34 ans	2	23 534	9 919	8 565	0
De 35 à 39 ans	3	35 065	18 184	16 085	1 416
De 40 à 44 ans	4	42 649	26 056	23 510	3 507
De 45 à 49 ans	2	18 325	12 329	11 314	4 457
De 55 à 59 ans	4	16 625	14 589	14 025	7 620

Hypothèses de calculs retenues

- Taux d'actualisation : 0,44 %.
- Augmentation annuelle des salaires : 1% constant pour les catégories cadres et non cadres.
- Départ en retraite prévu à l'âge de 65 ans pour les catégories cadres et non cadres.
- Taux de rotation : 8% dégressif pour les catégories cadres et non cadres.
- Taux de charges sociales patronales : 39 % pour les catégories cadres et non cadres.
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2010-2012.
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

3. Liste des filiales et participations

Filiales et Participations de la société (valeur en K€)	VNC des titres détenus	Quote part du capital détenu	Capital	Autres capitaux propres résultat inclus	Nombre actions	Chiffre d'affaires Hors taxes
SAS BRET NET	1 034	99,96%	1 000	10 124	61 500	20 586
SARL TOP SERVICES	27	99,96%	120	1 944	7 500	1 818
SAS IRIS	40	100,00%	40	1033	400	358
SARL ABER PROPRETE SAPHIR	2 249	99,87%	247	5 475	2 467	15 796
SARL ABER ATLANTIQUE	104	86,67%	120	-295	1 200	1 369
SAS ABER AZUR	3 659	100,00%	1 120	5 073	112 000	17 559
SAS ABER PROPRETE HORIZON	449	100,00%	40	962	500	2 038
SAS NEOVA	610	100,00%	37	-769	3700	982

4. Société établissant des comptes consolidés

La société ABER S.A.S est la société consolidante du groupe ABER.
Les sociétés consolidées sont les suivantes :

- S.A.R.L. ABER ATLANTIQUE
- S.A.R.L. ABER PROPRETE SAPHIR
- S.A.R.L. TOP SERVICES
- S.A.S. ABER PROPRETE AZUR
- S.A.S. BRET NET
- S.A.S. IRIS
- S.A.S. ABER PROPRETE HORIZON
- S.A.S. NEOVA

5. Litiges sociaux

Un prudhomme est en cours à la clôture de l'exercice. Compte de l'état d'avancement de la procédure et des éléments présents au dossier, une provision d'un montant égal à 70K€ a été comptabilisée.

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095

Copie certifiée conforme
SL / 08/04/2020 10:15:05
N° de dépôt - 2020/2665 / 347706095